

## Eau potable - Annonce de travaux (AT)

Visa : ..... Date de réception : .....

Affaire n° : .....

### Situation de l'objet / installation

Adresse : .....  
NPA Localité : .....  
N° cadastre : ..... N° SATAC : .....  
Étage : ..... Situation : .....

Entreprise agréée eau / N° agrégation : .....

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
NPA Localité : .....  
Tél. : .....  
e-mail : .....

### Responsable de la direction de travaux

Propriétaire  Gérance  Architecte

Autre

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
NPA Localité : .....  
Responsable : .....  
e-mail : .....  
Tél. : .....

Timbre et signature du titulaire de l'autorisation :

Nom du titulaire : .....

Lieu : ..... Date : .....

- Projet / travaux**  Raccordement de chantier  Raccordement temporaire / manifestation  
 Nouvelle construction  Transformation totale  Transformation partielle  Changement d'affectation  
 Modification conduites  Adaptation du poste de mesure  Chambre en terre (compteur et prise eau)  
 Déconnexion, mise hors d'eau  Démolition avec déconnexion inst. eau  
 Autre : .....

Descriptif des travaux : .....  
Planning des travaux Début : ..... Fin probable : .....

- Compteur d'eau**  pour de l'eau chantier (formulaire à joindre "intervention sur les dispositifs de comptage")  
 existant >> numéro compteur : .....  Nouveau / remplacement à prévoir en fin travaux

### Signalement de raccordement particulier à risque de contamination en lien avec le réseau eau potable.

- Source privée ou eau grise.\* (\* la réalimentation de secours avec le réseau d'eau potable est à faire exclusivement par une sécurité à écoulement libre. Les notices techniques de la SVGW sont applicables:  
 Récupération d'eau de pluie\* - TPW 2001/1 - Récupération de l'eau de pluie  
 Alimentation de piscine\* - W10 009 - Piscines et biopiscines protection contre les retours d'eau  
 Alimentation d'abreuvoirs\* - W10 030 - Protection contre les retours d'eau dans les exploitations agricoles et maraîchères  
 Autre(s) >>> .....

**IMPORTANT:** Le Formulaire doit être adressé à Viteos, Contrôle Eau-Gaz (cieg@viteos.ch), avant le début des travaux.  
Les travaux pourront débuter et être exécutés qu'à réception de l'approbation préalable de Viteos adressé à l'installateur agréé mandaté par le propriétaire ou son représentant. Le propriétaire (représentant) et son installateur agréé s'engagent à faire exécuter les installations conformément aux règlements communaux et aux directives de la SVGW.  
Viteos, secteur contrôle Eau-Gaz sera avisé en fin de travaux pour un éventuel contrôle de sécurité et de conformité.

- A joindre à l'annonce :** en format PDF envoi à cieг@viteos (sur demande en format papier par courrier)  
 Plans situation bâtiment  Schéma(s) d'exécution (avec batterie distribution)  Plans des étages [1:50]  
 Calcul de la pression disponible / calcul de la perte de pression  Fiches techniques appareils (hors standard)  
 Autres éventuel : .....

**Circulation du formulaire:** Original > Unité contrôle  Copie > Distribution eau potable  
Décision du contrôle  accordée  accordée sous réserve  incomplète, demande annulée et retournée  
Remarques : .....  
Visa : ..... Date : .....

**Conditions d'exploitation et calcul des unités LU de l'installation**

**Conditions d'exploitation générales**

Calcul du nombre de LU et du débit de pointe

Nombre d'appareils aux conditions d'exploitation générales, selon la directive SVGW W3 (diagramme 1, page 22).

	Baignoire raccords 1/2"	Douche raccords 1/2"	Lavabo/lave-mains	Réservoir de chasse	Robinet de chasse pour urinoir	Evier (cuisine)	Lave-vaisselle	Bassin de lavage	Lave-linge à usage domestique	Déversoir	Robinet de puisage pour balcon	Robinet de puisage (jardin/garage)						Total unités de raccordement LU par étage			
													EF:	EF:	EF:	EF-EC:	EF-EC:	Eau froide (EF)	Eau chaude (EC)		
LU par raccordement d'appareil	3	2	1	1	3	2	1	2	2	2	2	5									
Sous-sol																					
Rez-de-chaussée																					
1er étage																					
2ème étage																					
3ème étage																					
4ème étage																					
5ème étage																					
Total appareils																					

Le calcul des unités LU a été réalisé sur un autre support (à annexer). **Total unités =** \_\_\_\_\_ LU

**Calcul du débit de pointe de l'installation**

Débit total  $Q_{Total} =$  \_\_\_\_\_ l/s Débit de pointe selon W3, diagramme 1,  $Q_{pointe} =$  \_\_\_\_\_ l/s

**Conditions d'exploitation particulières W3 2.1.2 (selon liste ci-dessous ou annexes)**

Les appareils et/ou robinetteries avec des conditions d'exploitation spéciales selon l'article 2.1.2 de la W3 (taux de simultanéité élevé, puisage de longue durée ou débit de pointe) doivent être indiqués dans les appareils spéciaux et le cas échéant, documentés avec des annexes.

Taux de simultanéité élevé	Appareils	.....	l/s
Puisage de longue durée	Appareils	.....	l/s
Débit de pointe probable	Appareils	.....	l/s

**Débit de pointe installation** Total \_\_\_\_\_ l/s

oui **Signalement d'appareils spéciaux, robinetteries, appareils de conditionnement**

- Surpresseur** Secteur alimenté : .....
- Installation de traitement d'eau**  Echangeur d'ions  Osmose inverse  Inhibiteur
- Installation Sprinkler** Débit pointe ..... l/s Pression statique demandée ..... bar Ø ..... DN
- Défense incendie** Poste(s) incendie > Nombre .....  $\Delta$  purge de conduite à prévoir selon directive SVGW W5
- Station de lavage** (avec produits chimiques injectés dans l'eau)  $\Delta$  Disconnection SVGW W3/2
- Autre(s) installation(s) spéciale(s) comme** : Laboratoire, Remplissage chauffage automatique, etc...  
.....

Pour chaque appareil spécial veuillez indiquer

Désignation	Fabricant / type / DN	Emplacement	N° SVGW
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

oui **Signalement de sécurité contre les retours d'eau et de l'hygiène de l'eau.**

- Clapet** (après compteur principal). Les règlements communaux exigent le clapet. Mis à disposition sans facturation par Viteos.
- Disconnecteur type BA** Un contrat annuel est à mettre en place par le propriétaire pour le type BA [SVGW W3/C2 10.1]
- Autre(s) installation(s) sécurité(s)** .....

Les conduites d'eau stagnantes seront à éviter, le renouvellement en eau est à assurer toutes les 72 h (SVGW W3/C3 6.1.3 et 12.3)